

---

# Programme de Formation

---

## Handicap et sexualité

La sexualité est inhérente au développement de l'être humain et à sa dynamique. Dans l'accompagnement, elle questionne les professionnels par sa visibilité, le jugement et les risques d'interprétation.

La formation donne au professionnel des réponses sur le droit à la sexualité, le droit à la procréation, la référence à la normalité, l'attitude à adopter pour comprendre la dimension de la sexualité et de l'intimité chez la personne handicapée.

---

### Organisation

**Durée :** 28 heures

**Mode d'organisation :** Présentiel

---

### Contenu pédagogique



#### **Public visé**

Professionnels d'encadrement, soignants ou éducatifs confrontés à l'expression de la sexualité en institution.



#### **Objectifs pédagogiques**

- Identifier les incidences du handicap sur les processus de développement de la sexualité de l'être humain.
- Repérer son propre positionnement par rapport à la sexualité des personnes accompagnées et son incidence possible sur l'accompagnement au quotidien.
- Préciser les obstacles institutionnels à la prise en compte de la dimension sexuée des besoins des personnes accompagnées.
- Développer un projet d'accompagnement prenant simultanément en compte la sexualité des personnes et les contraintes institutionnelles.



#### **Description**

##### **Aspects théoriques**

- Données psychologiques : développement de la sexualité chez l'être humain, les incidences du handicap sur le développement.
- Données physiologiques : la sexualité, la procréation, la contraception.
- Données juridiques : les textes législatifs, le cadre institutionnel, les usages.

##### **Aspects pratiques**

- Les apports de la sexologie à la pratique professionnelle.
- Le vécu des personnes en situation de handicap, des parents, des professionnels.
- Prise en compte de la sexualité dans le cadre du projet institutionnel.
- Réflexion éthique.



#### **Prérequis**

Aucun



#### **Informations sur l'accessibilité**

Pour tout échange ou demande de mise en confort, vous pouvez contacter notre référent handicap à l'adresse : [apf.formation@apf.asso.fr](mailto:apf.formation@apf.asso.fr)



### **Modalités pédagogiques**

La méthode pédagogique est active et participative, elle s'appuie sur des contenus théoriques (présentations, vidéos), des analyses de cas, des ateliers pratiques et des échanges entre les participants.



### **Moyens et supports pédagogiques**

Sur le plan matériel, est requise une salle spacieuse adaptée à la formation, équipée d'un vidéoprojecteur et d'un tableau blanc.



### **Modalités d'évaluation et de suivi**

**Avant la formation** : Les participants seront invités à renseigner un questionnaire afin d'évaluer leur niveau de connaissances des objectifs de la formation.

**Pendant la formation** : Plusieurs évaluations seront réalisées afin de mesurer la progression de chaque participant.

**A l'issue de la formation** : Un questionnaire sera communiqué aux participants afin d'évaluer l'atteinte des objectifs de la formation ainsi que leur niveau de satisfaction. Un questionnaire leur sera envoyé à 1.5 mois afin de mesurer la mise en pratique de la formation et les acquis en situation de travail.